

Je ne sais qui pourrait réclamer la paternité d'un tel projet de M. le Recteur, ou de notre vice-président; mais je sais, que ce dernier mettait toute la chaleur d'un père, à défendre cette conception. Aussi, je crains que M. le Dr Brochu, qui est certainement une personnalité marquante, qui est sans doute le candidat futur à la succession de M. le Dr E. P. Lachapelle, vu les déclarations de ce dernier, lors de nos élections de 1904, je crains, dis-je, que M. le Dr Brochu ne s'aliène une grande partie des membres du Bureau.

Il nous faut à notre tête, un homme entièrement dévoué aux intérêts du Collège, et à l'abri de tout soupçon.

* * *

L'état d'âme de l'Université McGill ne diffère pas sensiblement de l'état d'âme de l'Université Laval. Toutefois, son représentant, M. le Dr Roddick, en politicien consommé, a su y mettre une variante et des formes.

“ Tout d'abord, il faudrait se renseigner et savoir si la création de ce Bureau central d'examineurs rencontrerait les vœux d'Ontario ”; puis, M. le délégué du McGill prévoit encore beaucoup d'autres objections. Il aurait été bien préférable d'accepter son bill, le fameux bill, qui porte son nom, que vous connaissez tous. Et l'orateur s'étend complaisamment sur les mérites de ce projet de loi que nous avons obstinément combattu à la barre de la Chambre et au Sénat. M. le Dr Roddick jeta un pleur sur ses déceptions, puis nous développa les vœux de l'Université McGill; mais le tout était enveloppé d'un épais brouillard.

Je croyais pourtant que ce projet de loi Roddick, qui voulait la création d'un Bureau central d'examineurs pour tout le Canada, et centralisait tous les pouvoirs délégués à nos Bureaux provinciaux, était caduc, mort et enterré; mais il est, je suppose, de ces morts qu'il faut tuer deux fois. Les arguments que nous avons invoqués pour faire objection au susdit bill ont été bien ressassés; n'empêche que nous allons y mettre ordre encore une fois.

Les motifs qui, il y a près de quarante ans, ont empêché les Pères de notre Confédération de centraliser tous pouvoirs entre les mains d'un gouvernement unique, sont les mêmes qui nous font objecter à un Bureau central unique. Nous nous objectons